

**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20231204-2023-170-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 28 Novembre 2023

**Présents** : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

**Secrétaire de séance** : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26  
Présents : 15  
Votants : 16

**Délibération n° 2023-170**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution GLENIC**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de GLENIC propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de GLENIC :

Montant	Opérations
5 576,19 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-231117-3069CI - Travaux de voirie divers 2023)
8 750,88 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-220916-2433CI.03 - Travaux de voirie Programme 2023 Hors DETR déduction DETR 2022)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le 12 DEC. 2023

Le Président,  
Patrick ROUGEOT



**évolis 23**  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE  
Les Grandes Fougères 23390 Noth - tél. 05 55 89 06 00  
SIRET 252 326 079 00973

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 28 Novembre 2023

**Présents** : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

**Secrétaire de séance** : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26  
Présents : 15  
Votants : 16

Délibération n° 2023-171

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution LA SOUTERRAINE**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA SOUTERRAINE propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA SOUTERRAINE :

Montant	Opérations
2 855,36 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-231128-3098CI - Rampe béton aux hommes)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,  
Patrick ROUGEOT

Publication le : 12 DEC. 2023



**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20231204-2023-172-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 28 Novembre 2023

**Présents** : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

**Secrétaire de séance** : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26  
Présents : 15  
Votants : 16

**Délibération n° 2023-172**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution LE BOURG D'HEM**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LE BOURG D'HEM propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LE BOURG D'HEM :

Montant	Opérations
25 051,57 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-230530-2816CI - Travaux de voirie -2023)
1 175,32 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-231102-3026CI - TS: Travaux de bitumage Route de La Villaine)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,  
Patrick ROUGEOT  
  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE  
Les Grandes Fougères 23309 Noth - tél. 05 55 89 86 00  
SIRET 252 326 079 00073

**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20231204-2023-173-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 28 Novembre 2023

**Présents** : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

**Secrétaire de séance** : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26  
Présents : 15  
Votants : 16

**Délibération n° 2023-173**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution LIZIERES**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LIZIERES propose de fixer la contribution correspondante.



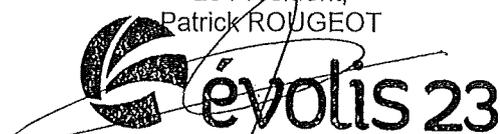
Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LIZIERES :

Montant	Opérations
4 023,24 €	Entretien de la voirie (DP-231114-3057CF - Programme PATA 2023)
1 643,46 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-231107-3040CI - Remplacement d'un busage Saignat)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,  
Patrick ROUGEOT  
  
**Evolis 23**  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE  
Les Grandes Fougères 23300 Noth - t.él. 05 55 89 86 00  
SIRET 252 326 079 00073

**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20231204-2023-174-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 28 Novembre 2023

**Présents** : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

**Secrétaire de séance** : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26  
Présents : 15  
Votants : 16

**Délibération n° 2023-174**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution SAINT GOUSSAUD**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT GOUSSAUD propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT GOUSSAUD :

Montant	Opérations
1 885,29 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-221114-2535CI - Réfection d'un réseau pluvial (La Friolouse))

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 12 DEC. 2023



**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20231204-2023-175-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 28 Novembre 2023

**Présents** : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

**Secrétaire de séance** : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26  
Présents : 15  
Votants : 16

**Délibération n° 2023-175**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution SAINT SILVAIN MONTAIGUT**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SILVAIN MONTAIGUT propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT SILVAIN MONTAIGUT :

Montant	Opérations
17 038,93 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-230421-2755Cl.02 -Réfection du pont de La Villatte-DETR 2023)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 12 DEC. 2023

Le Président,  
Patrick ROUGEOT  
**Evolis 23**  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE  
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00  
SIRET 252 326 079 00073

**Département de La Creuse**  
**Evolis 23**

Accusé de réception en préfecture  
023-252326079-20231204-2023-176-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Réunion du Bureau du 04 décembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 04 Décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Convocation** : 28 Novembre 2023

**Présents** : CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : BARBAIRE Jean-Luc ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MOUTAUD Christophe ; PICQUENOT Quentin ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

**Secrétaire de séance** : CHAVANT Philippe

Madame Isabelle PINLOCHE donne pouvoir à Patrick ROUGEOT

Membres : 26  
Présents : 15  
Votants : 16

**Délibération n° 2023-176**

**Code nomenclature** : 7.6 – Contributions budgétaires

**Objet : Contribution SAINT SULPICE LE DUNOIS**

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS :

Montant	Opérations
2 714,68 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-231122-3085C1 - Aménagement Route de Souvolles)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,  
Patrick ROUGEOT



Publication le : 12 DEC. 2023